

Rapport du CPS-250919

RECOMMANDATION AU SAC

Modifications au programme de Doctorat professionnel en psychologie

R :06-CPS250919

Philippe Volpé, appuyé de Francis LeBlanc, propose :

« Que le CPS recommande au Sénat académique les modifications proposées aux conditions d'admission du programme de Doctorat professionnel en psychologie. »

Vote unanime

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux conditions d'admission du programme de Doctorat professionnel en psychologie. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de la santé
et des services communautaires

Le 12 septembre 2025



Monsieur Gilles C. Roy
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Comité des programmes
Université de Moncton – campus de Moncton
Moncton, N.-B.

Objet : Modifications du D.Psy - ÉPSY

Monsieur le Vice-recteur,

Vous trouverez ci-joint une correspondance de la part du directeur de l'École de psychologie (ÉPsy) en date du 29 août 2025 concernant des modifications au programme de Doctorat professionnel en psychologie (D.Psy). Tel que mentionné dans sa lettre, cette demande est faite afin de répondre aux exigences du Comité d'assurance de la qualité (CAQ) de l'Université de Moncton ainsi que la Société canadienne de psychologie.

Par conséquent, vous trouverez en pièces jointes les formulaires suivants :

1. CPR-2 (Proposition de modification d'un programme);
2. CPR-5 (Modification du cours existant) - PSYC8940;
3. CPR-5 (Modification du cours existant) - PSYC8950;
4. CPR-5 (Modification du cours existant) - PSYC6550;
5. CPR-9 (Mise à jour du répertoire).

Au Conseil de la FSSSC du 10 septembre 2025, les membres ont adopté les propositions suivantes :

« Que le Conseil de la FSSSC recommande que le cours obligatoire PSYC8910 devienne un cours à option dans le profil du programme de Doctorat professionnel en psychologie (DPsy) ».

« Que le Conseil de la FSSSC recommande que le cours à option PSYC6550 devienne un cours obligatoire dans le profil du programme de Doctorat professionnel en psychologie (DPsy) ».

« Que le Conseil de la FSSSC recommande les modifications aux cours PSYC6550, PSYC8940 et PSYC8950 des programmes de 2^e et 3^e cycles en psychologie ».

Nous vous demandons de bien vouloir soumettre le tout à votre prochaine réunion du Comité des programmes.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments distingués.



Natalie Carrier
Doyenne de la FSSC

NC/cf
p.j.
c.c. Jacques Richard, directeur de l'ÉPsy
Horia-Daniel Iancu, vice-doyen de la FSSC



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
École de psychologie

Le 29 août 2025

Madame Natalie Carrier

Doyenne

FSSSC

Objet : CPR pour le DPsy

Madame Carrier,

Lors de sa réunion du 27 août dernier, l'Assemblée de l'École de Psychologie a adopté les 5 résolutions suivantes visant à adopter des CPR concernant des changements au DPsy. Ceci fait suite aux demandes du Comité d'Assurance de la Qualité dans le contexte de l'évaluation de notre programme. Vous retrouverez également, ci-joint, les 5 CPR concernés.

R:04-AÉPs-250827 (Lachance-Grzela/Roy-Charland)

Que le formulaire CPR-2 (Proposition de modification du DPsy) soit adopté tel que présenté et acheminé aux instances appropriées.

Adopté

R:05-AÉPs-250827 (Lachance-Grzela/Roy-Charland)

Que le formulaire CPR-5 (Modification du cours préexistant PSYC6550) soit adopté tel que présenté et acheminé aux instances appropriées.

Adopté

R:06-AÉPs-250827 (Lachance-Grzela/Roy-Charland)

Que le formulaire CPR-5 (Modification du cours préexistant PSYC8940) soit adopté tel que présenté et acheminé aux instances appropriées.

Adopté

18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4203
Télécopieur : 506.858.4479

courriel : psycho@umoncton.ca
www.umoncton.ca

R:07-AÉPs-250827 (Lachance-Grzela/Roy-Charland)

Que le formulaire CPR-5 (Modification du cours préexistant PSYC8950) soit adopté tel que présenté et acheminé aux instances appropriées.

Adopté

R:08-AÉPs-250827 (Lachance-Grzela/Roy-Charland)

Que le formulaire CPR-9 (Mise à jour du répertoire) soit adopté tel que présenté et acheminé aux instances appropriées.

Adopté

Nous aimerons faire adopter les CPR à la prochaine réunion de la FSSSC si possible afin qu'ils soient acheminés aux instances supérieures.

Mylène Lachance-Grzela (Responsable de notre DPsy, en .CC) et moi-même demeurons disponibles pour quoi que ce soit.

Veuillez agréer, Madame la doyenne, l'expression de nos sentiments distingués.



Jacques Richard, Ph.D., L.Psych.
Directeur
École de psychologie

c.c. : Mylène Lachance-Grzela

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : FSSSC/École de psychologie le 27 août 2025

Département : École de psychologie

Nom du programme : Doctorat professionnel en psychologie

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel	Proposition de modification
TABLEAU DE COURS	TABLEAU DE COURS
1re ANNÉE	1re ANNÉE
OBLIGATOIRES PSYC6301 Séminaire de thèse 3 PSYC6402 Psychopathologie enfant-ado 3 PSYC6412 Psychopathologie chez l'adulte 3 PSYC6502 Méthodes quantitatives psycho 3 PSYC6602 Éthique psycho professionnelle 3 PSYC6611 Relation d'aide en psychologie 3 PSYC6702 Évaluation psycho enfant-ado 3 PSYC6901 Stage professionnel enfant-ado 6 PSYC7800 Intervention psycho enfant-ado 3 PSYC8050(1) Thèse 24 ----- 54 CR. (1) L'étudiante ou l'étudiant s'inscrit à un bloc de thèse dès la première session et ce conformément aux Conditions financières.	OBLIGATOIRES PSYC6301 Séminaire de thèse 3 PSYC6402 Psychopathologie enfant-ado 3 PSYC6412 Psychopathologie chez l'adulte 3 PSYC6502 Méthodes quantitatives psycho 3 PSYC6602 Éthique psycho professionnelle 3 PSYC6611 Relation d'aide en psychologie 3 PSYC6702 Évaluation psycho enfant-ado 3 PSYC6901 Stage professionnel enfant-ado 6 PSYC7800 Intervention psycho enfant-ado 3 PSYC8050(1) Thèse 24 ----- 54 CR. (1) La personne étudiante s'inscrit à un bloc de thèse dès la première session et ce conformément aux Conditions financières.
2e ANNÉE	2e ANNÉE
OBLIGATOIRES PSYC6712 Évaluation psycho de l'adulte 3 PSYC7107 Psychopharmacologie clinique 3 PSYC7300 Psycho intergroupe culturelle 3 PSYC7505 Méthodes de recherche clinique 3 PSYC7810 Intervention psycho adulte 3 PSYC7910 Stage professionnel adulte 6 OPTION 6 CR. Deux cours à option. Voir la liste ci-dessous. ----- 27 CR. 3e et 4e ANNÉES	OBLIGATOIRES PSYC6712 Évaluation psycho de l'adulte 3 PSYC7107 Psychopharmacologie clinique 3 PSYC7300 Psycho intergroupe culturelle 3 PSYC7505 Méthodes de recherche clinique 3 PSYC7810 Intervention psycho adulte 3 PSYC7910 Stage professionnel adulte 6 OPTION 6 CR. Deux cours à option. Voir la liste ci-dessous. ----- 27 CR. 3e et 4e ANNÉES
OBLIGATOIRES PSYC7610 Examen prédoctoral 6 PSYC8910 Synthèse psy. professionnelle 3 PSYC8920 Supervision psycho clinique 3 PSYC8940(2) Stage professionnel avancé 6 PSYC8950 Internat 36 ----- 54 CR. ----- 135 CR. (2) Avant de s'inscrire au cours PSYC8940, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi tous les cours obligatoires des deux premières années du programme, y compris le cours PSYC6301.	OBLIGATOIRES PSYC7610 Examen prédoctoral 6 PSYC8910 Synthèse psy. professionnelle 3 PSYC6550 PSYC8920 Supervision psycho clinique 3 PSYC8940(2) Stage professionnel avancé 6 PSYC8950 Internat 36 ----- 54 CR. ----- 135 CR.

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

<p>Liste des cours à option</p> <p>En consultation avec le responsable de la formation professionnelle, l'étudiante ou l'étudiant choisit deux cours à option parmi les suivants.</p> <table border="0"> <tr> <td>Fondements biologiques</td> <td></td> </tr> <tr> <td>PSYC7110</td> <td>Neuropsychologie clinique</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>PSYC7120</td> <td>Psychologie de la santé</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Fondements cognitivo-affectifs</td> <td></td> </tr> <tr> <td>PSYC7202</td> <td>Psychologie cognitive</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>PSYC7210</td> <td>Psychologie de l'émotion</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Fondements sociaux</td> <td></td> </tr> <tr> <td>PSYC7310</td> <td>Séminaire psychologie sociale</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>PSYC7320</td> <td>Psychologie famille et système</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Évaluation de programmes</td> <td></td> </tr> <tr> <td>PSYC6550</td> <td>Évaluation de programmes</td> <td>3</td> </tr> </table> <p>REMARQUE: Les cours PSYC6402 et PSYC6412, obligatoires au programme, ont trait aux connaissances des fondements individuels du comportement.</p>	Fondements biologiques		PSYC7110	Neuropsychologie clinique	3	PSYC7120	Psychologie de la santé	3	Fondements cognitivo-affectifs		PSYC7202	Psychologie cognitive	3	PSYC7210	Psychologie de l'émotion	3	Fondements sociaux		PSYC7310	Séminaire psychologie sociale	3	PSYC7320	Psychologie famille et système	3	Évaluation de programmes		PSYC6550	Évaluation de programmes	3	<p>(2) Avant de s'inscrire au cours PSYC8940, la personne étudiante doit avoir réussi tous les cours obligatoires des deux premières années du programme, y compris le cours PSYC6301.</p> <p>Liste des cours à option</p> <p>En consultation avec le responsable de la formation professionnelle, la personne étudiante choisit deux cours à option parmi les suivants.</p> <table border="0"> <tr> <td>Fondements biologiques</td> <td></td> </tr> <tr> <td>PSYC7110</td> <td>Neuropsychologie clinique</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>PSYC7120</td> <td>Psychologie de la santé</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Fondements cognitivo-affectifs</td> <td></td> </tr> <tr> <td>PSYC7202</td> <td>Psychologie cognitive</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>PSYC7210</td> <td>Psychologie de l'émotion</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Fondements sociaux</td> <td></td> </tr> <tr> <td>PSYC7310</td> <td>Séminaire psychologie sociale</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>PSYC7320</td> <td>Psychologie famille et système</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Fondements généraux</td> <td></td> </tr> <tr> <td>PSYC8910</td> <td>Synthèse psy. professionnelle</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Évaluation de programmes</td> <td></td> </tr> <tr> <td>PSYC6550</td> <td>Évaluation de programmes</td> <td>3</td> </tr> </table> <p>REMARQUE: Les cours PSYC6402 et PSYC6412, obligatoires au programme, ont trait aux connaissances des fondements individuels du comportement.</p>	Fondements biologiques		PSYC7110	Neuropsychologie clinique	3	PSYC7120	Psychologie de la santé	3	Fondements cognitivo-affectifs		PSYC7202	Psychologie cognitive	3	PSYC7210	Psychologie de l'émotion	3	Fondements sociaux		PSYC7310	Séminaire psychologie sociale	3	PSYC7320	Psychologie famille et système	3	Fondements généraux		PSYC8910	Synthèse psy. professionnelle	3	Évaluation de programmes		PSYC6550	Évaluation de programmes	3
Fondements biologiques																																																																
PSYC7110	Neuropsychologie clinique	3																																																														
PSYC7120	Psychologie de la santé	3																																																														
Fondements cognitivo-affectifs																																																																
PSYC7202	Psychologie cognitive	3																																																														
PSYC7210	Psychologie de l'émotion	3																																																														
Fondements sociaux																																																																
PSYC7310	Séminaire psychologie sociale	3																																																														
PSYC7320	Psychologie famille et système	3																																																														
Évaluation de programmes																																																																
PSYC6550	Évaluation de programmes	3																																																														
Fondements biologiques																																																																
PSYC7110	Neuropsychologie clinique	3																																																														
PSYC7120	Psychologie de la santé	3																																																														
Fondements cognitivo-affectifs																																																																
PSYC7202	Psychologie cognitive	3																																																														
PSYC7210	Psychologie de l'émotion	3																																																														
Fondements sociaux																																																																
PSYC7310	Séminaire psychologie sociale	3																																																														
PSYC7320	Psychologie famille et système	3																																																														
Fondements généraux																																																																
PSYC8910	Synthèse psy. professionnelle	3																																																														
Évaluation de programmes																																																																
PSYC6550	Évaluation de programmes	3																																																														

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE – PROGRAMMES DE CYCLE SUPÉRIEUR

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

____ Doctorat professionnel en psychologie _____

1.2 Unité responsable

____ École de psychologie, FSSSC _____

1.3 Diplôme accordé

D.Psy

1.4 Durée du programme :

48 mois consécutifs à temps plein, 7 ans à partir de la première inscription au programme

1.5 Lieux où est offert le programme

Campus de Moncton

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2026

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Programme destiné aux personnes étudiantes qui désirent faire carrière en psychologie professionnelle. Il rencontre les exigences de formation du Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick, ainsi que des autres organismes de réglementation de la pratique de la psychologie au Canada. Plus spécifiquement, le programme permettra aux personnes étudiantes de parfaire leurs connaissances sur les fondements biologiques, individuels, sociaux et cognitivo-affectifs du comportement afin de pouvoir les analyser, synthétiser et évaluer, ainsi que de parfaire leurs compétences en relations interpersonnelles, évaluation, intervention, recherche, éthique et supervision pour les mettre en application et les évaluer.

2.2 Conditions d'admission

Satisfaire aux conditions générales d'admission aux études de troisième cycle (Règlement universitaire 22.2).

Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

Pour être admise au doctorat professionnel en psychologie (D. Psy.), la personne candidate doit :

- nonobstant le règlement 22.2, être titulaire d'un baccalauréat spécialisé ou l'équivalent, en psychologie avec une moyenne minimale de 3,50 dans un système où la note maximale est de 4,30. Une moyenne de 3,50 (ou l'équivalent) n'assure pas l'admission;
- avoir une connaissance fonctionnelle de l'anglais;
- être parrainée par une professeure ou un professeur membre de l'Assemblée de la FESR; adresser au Service de l'admission une demande d'admission qui comporte le document supplémentaire suivant :
 - une lettre d'intention relativement au thème de recherche proposé, aux expériences de travail (rémunérées ou bénévoles) en relation d'aide, ainsi qu'à la formation pertinente à la psychologie clinique (cours universitaires ou autres formations);

Formulaire CPR-9 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Programmes de cycle supérieur)

La demande d'admission doit être reçue au Service de l'admission de l'Université au plus tard le 1er février en vue d'une inscription au programme en septembre de la même année.

- Les personnes candidates peuvent être **invitées** en entrevue.

2.3 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; X autres)

La personne candidate qui satisfait aux exigences d'admission peut être admise sous réserve des capacités d'accueil qui sont établies annuellement. L'offre d'admission est faite après étude pour la session d'automne qui suit et n'est valide que pour cette session.

Une personne admise au programme n'ayant pas réussi un cours d'histoire de la psychologie de niveau de 3e ou 4e année de baccalauréat ou l'équivalent devra le faire avant la fin de sa première année de Doctorat professionnel en psychologie.

La personne étudiante peut être appelée à compléter un ou des stages/internat à l'extérieur de la région de Moncton.

La session d'admission au programme est celle de l'automne.

La personne étudiante doit être inscrite à temps plein pour 48 mois consécutifs. La durée maximale est de sept ans à partir de la première inscription au programme.

Lorsqu'une personne étudiante choisit de faire une thèse par article, le règlement de la thèse de 2e cycle 31.1 b) s'applique pour la thèse de D.Psy.

2.4 Profil du programme

TABLEAU DE COURS

1re ANNÉE

OBLIGATOIRES	54 CR.
PSYC6301	Séminaire de thèse 3
PSYC6402	Psychopathologie enfant-ado 3
PSYC6412	Psychopathologie chez l'adulte 3
PSYC6502	Méthodes quantitatives psycho 3
PSYC6602	Éthique psycho professionnelle 3
PSYC6611	Relation d'aide en psychologie 3
PSYC6702	Évaluation psycho enfant-ado 3
PSYC6901	Stage professionnel enfant-ado 6
PSYC7800	Intervention psycho enfant-ado 3
PSYC8050(1)	Thèse 24

54 CR.

(1) **La personne étudiante** s'inscrit à un bloc de thèse dès la première session et ce conformément aux Conditions financières.

2e ANNÉE

OBLIGATOIRES	21 CR.
PSYC6712	Évaluation psycho de l'adulte 3
PSYC7107	Psychopharmacologie clinique 3
PSYC7300	Psycho intergroupe culturelle 3
PSYC7505	Méthodes de recherche clinique 3
PSYC7810	Intervention psycho adulte 3
PSYC7910	Stage professionnel adulte 6

OPTION 6 CR.

Deux cours à option. Voir la liste ci-dessous.

27 CR.

3e et 4e ANNÉES

OBLIGATOIRES	54 CR.
PSYC7610	Examen prédoctoral 6
PSYC8910	Synthèse psy. professionnelle 3
PSYC6550	Évaluation de programmes 3
PSYC8920	Supervision psycho clinique 3
PSYC8940(2)	Stage professionnel avancé 6
PSYC8950	Internat 36

Formulaire CPR-9 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Programmes de cycle supérieur)

54 CR.

135 CR.

(2) Avant de s'inscrire au cours PSYC8940, **la personne étudiante** doit avoir réussi tous les cours obligatoires des deux premières années du programme, y compris le cours PSYC6301.

Liste des cours à option

En consultation avec le responsable de la formation professionnelle, **la personne étudiante** choisit deux cours à option parmi les suivants.

Fondements biologiques

PSYC7110	Neuropsychologie clinique	3
PSYC7120	Psychologie de la santé	3

Fondements cognitivo-affectifs

PSYC7202	Psychologie cognitive	3
PSYC7210	Psychologie de l'émotion	3

Fondements sociaux

PSYC7310	Séminaire psychologie sociale	3
PSYC7320	Psychologie famille et système	3

Fondements généraux

PSYC8910	Synthèse psy. professionnelle	3
----------	-------------------------------	---

Évaluation de programmes

PSYC6550	Évaluation de programmes	3
----------	--------------------------	---

REMARQUE: Les cours PSYC6402 et PSYC6412, obligatoires au programme, ont trait aux connaissances des fondements individuels du comportement.